L'AMI DU LITTORAL



Bulletin de l'association

LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCACHON

Octobre 2003

N° 42

Siège social 19 avenue de la libération Tél : 05 56 60 08 27 Adresse postale : B.P 51 33740 ARES

Notre site: http/www.littoralnordbassinarcachon.com

Le mot de la présidente.

année est déjà passée depuis mon accession à la présidence de notre association...Nos statuts, maintenant en accord avec votre approbation, élaborions en octobre dernier notre charte. Nous nous préparions à organiser dignement notre trentenaire, quand le naufrage du Prestige a eu lieu près des côtes espagnoles. Quelques semaines suffirent pour voir nos côtes françaises envahies par vagues, par les fameuses boulettes de fioul. Certains d'entre vous, sans doute, joignirent leurs efforts au nettoyage des plages océanes. Dès janvier 2003, par voie de presse, « les Amis du Littoral Nord-Bassin » avaient affirmé leur solidarité avec les professionnels de la mer et ceux du tourisme. Nous sommes toujours déterminés à inciter les élus actuels et futurs, régionaux, nationaux et européens, à obtenir la remise en question de la législation de protection des côtes, auprès des instances européennes et mondiales.

Ne perdons pas de vue l'année 2004 et ses élections...

L'accalmie est apparente mais la menace demeure, latente, et nous ne relâchons pas notre attention... Une autre de nos préoccupations, se porte sur les travaux d'hydraulique du Bassin dont il est fait état dans le compte-rendu de notre assemblée. Nous nous réjouissons de voir les travaux de

travaux reprendre suivant le calendrier prévu par l'arrêté préfectoral pour les 2 ème et 3^{ème} tranches...

En conclusion pour 2003...

L'année de notre trentième anniversaire a bien été gâchée par le « Prestige » mais nous pouvons nous réjouir des deux soirées données à cette occasion. En effet notre concert classique en août et la soirée de variétés il y a quelques jours, ont connu chacun un grand succès auprès du public chaleureux des « amis ».

Dans la même perspective que nos prédécesseurs, nous continuerons à participer au développement culturel de notre région et à contribuer par nos actions à la qualité de son cadre de vie.

Je remercie tous ceux d'entre vous qui nous soutiennent en nous apportant leur concours, lors de nos visites aux différentes autorités, nos causeries, nos promenades et nos randonnées, ou plus simplement nous encouragent par leur présence lors de ces diverses activités.

La rubrique courrier des lecteurs sera ouverte dès la publication de notre prochain bulletin. Ne manquez pas d'y participer en nous faisant part de vos suggestions, vos idées. Vos contributions au coin de la mémoire sont attendues.

Françoise Weeber

Compte-rendu de l'assemblée générale du 21 août 2003.

La séance est ouverte à 21h15, à la belle étoile, un incident technique nous ayant incité à profiter d'une très belle soirée...

Madame Françoise Weeber, présidente, remercie les représentants de la mairie d'Arès qui nous accueille et souhaite la bienvenue à tous ceux qui se sont déplacés. Elle informe l'assistance que les adhérents présents et pouvoirs confondus représentent 55% de nos sociétaires.

Après avoir rendu hommage à la mémoire de M. Michel Légal, ancien président des « Amis du Littoral » décédé quelques heures auparavant, et déploré la disparition au cours de l'année de M. Guy Bironneau, notre trésorier-adjoint, Mme Weeber présente la maquette de la gare d'Andernos, construite par l'un de nos adhérents, M. Claude Perreaud.

Le rapport moral est précédé du tour d'horizon des conséquences du naufrage du Prestige. affirmant que les Amis du Littoral Nord-Bassin ne cesseront d'employer leurs efforts pour l'amélioration de la protection de nos côtes par des lois européennes, voire, mondiales.

Autre préoccupation, la date de reprise des travaux d'amélioration de l'hydraulique du Bassin, prévus en automne, à l'heure actuelle en attente, à la suite de plusieurs recours déposés par la coordination Bassin (CB) auprès du Tribunal Administratif, contre le dépôt des sables issus de ces dragages, dans le chenal du Cap-Ferret.

La CEBA, (dont nous sommes membres), par la voix de son Président M. Jean Mazodier, a exprimé dans un communiqué à la presse, son mécontentement, rappelant le combat depuis vingt ans de la CEBA pour la réalisation de ces travaux... Nous nous sommes également exprimés en ce sens, par voie de presse.

A propos des spartines, « Les Amis du Littoral » sont très satisfaits de voir diverses municipalités Nord-Bassin mobiliser leurs administrés, pour des opérations d'éradication manuelle de ces graminées, afin de ralentir leur progression, actions auxquelles les Amis du Littoral sont associés.

RAPPORT MORAL.

Mme Weeber donne ensuite la parole à Mme Dominique Artis pour la lecture du rapport moral. Depuis la dernière asssemblée :

- M. Michel Janin a souhaité transmettre ses fonctions de président, il demeure administrateur, chargé de mission.
- Membres de la CEBA, « Les Amis du Littoral » y ont délégué M. Janin, qui est entré au bureau de la Coordination en qualité de Secrétaire Général.
- En octobre 2002, création de notre charte.
- -Au cours de l'année, nous vous avons représentés dans les diverses réunions traitant des travaux pour l'amélioration de l'hydraulique du Bassin au SIBA.
- En janvier 2003, nous avons fait parvenir à la presse locale (Sud-Ouest et la Dépêche du Bassin) un communiqué, rappelant notre solidarité avec les victimes du naufrage du Prestige et déclaré notre ferme intention d'interroger les candidats aux élections régionales ou nationales, sur leurs engagements pour la mise en place de nouvelles réglementations du droit maritime, en matière de transports dangereux et la protection des zones côtières.
- Comme chaque année, nous avons organisé avec l'ACCA d'Andernos et l'association « Défense et Sauvegarde des Quinconces et de Saint-Brice » des causeries et des sorties pour les journées du Patrimoine et de l'Environnement.
- Nous avons assisté aux Assemblées générales des associations CODEPPI et PROTECTION ET AMENAGEMENT Lège-Cap-Ferret.
- En novembre 2002, nous avions signalé à la mairie d'Arès, le danger représenté par l'écluse, sans aucune protection, qui assure le passage d'eau de mer vers le plan d'eau de Saint-Brice. En juin, M. le Maire d'Arès nous a informés que des grilles assuraient depuis mai la sécurité des passants. Nous lui en sommes reconnaissants.
- Nos causeries ont lieu le dernier samedi aprèsmidi de chaque mois, à 15 heures, toute l'année. Elles vous sont signalées dans nos bulletins trimestriels, par voie de presse ou dépôts d'affiches dans les OTSI et chez les commerçants.
- Nos sorties et randonnées nous permettent d'apprécier notre région mais aussi, et ce n'est pas négligeable, de développer des relations amicales entre nos sociétaires et les nouveaux arrivants.
- Nous venons d'offrir notre concert classique de l'été, et pour marquer les trente ans de l'association, il est prévu une soirée de variétés le 9 octobre, Salle Brémontier à 20 heures 30. Le programme : « trente ans de variétés françaises et internationales ».
- Vos suggestions, vos idées ne peuvent que nous aider à améliorer notre image. Nous ouvrirons le courrier des sociétaires dans le bulletin de fin d'année. Nous comptons sur vous pour l'alimenter! Nos fondateurs imaginaient-ils que l'association atteindrait ses trente années? A-t-elle un aussi bel avenir? Successeurs de ces hommes de bonne volonté, leurs préoccupations sont les nôtres et

nous espérons les transmettre à ceux qui nous suivront.

L'Assemblée approuve le rapport moral à l'unanimité.

Rapport financier.

Madame Jacqueline Follet, Trésorière, expose le compte de résultat et le bilan 2002. Elle présente ensuite, les prévisions pour 2003, sous la forme du compte de résultat, arrêté au 30 juin 2003.

Monsieur Serge Dantès, vérificateur des comptes certifie ces derniers véridiques et sincères.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport financier.

ELECTIONS AU C.A.

Mrs Janin, Moulin, Védrine, administrateurs sortants, se représentent. M. Claude Begat propose sa candidature. Les quatre candidats sont élus à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES.

Q : Les platanes de la rue piétonne à Andernos sontils menacés d'être enlevés ?

R: Six d'entre eux seront conservés, ceux qui présentent des problèmes phytosanitaires seront enlevés et remplacés par des chênes verts, plantés à plus grande distance des façades d'immeubles. Les travaux devraient débuter après la Toussaint et finir au printemps prochain.

Le Dr Cazeneuve précise qu'en 8 ans, 15.000 arbres ont été plantés sur la commune (réponse à une question de M. Perreaud).

Q : Un nouveau rond-point est-il envisagé à Arès, à hauteur du Bd de l'Aérium ?

R: M. Chambolle, Conseiller Municipal, déclare que la rue de la Libération est une voie départementale, qu'il existe un rond-point tout proche et que la DDE refuse un feu de croisement. On peut envisager un fléchage incitant à emprunter le rond-point existant. D'autres ronds-points sont prévus à Arès, l'un Avenue de Bordeaux après le magasin Leclerc vers la voie rapide et un autre à l'entrée du lotis. du Perrey, en direction de Lège. (réponse à la question de M.Messin).

Q: M. Mazodier, Pdt de l'association Protection et Aménagement de la Presqu'île intervient à propos du Prestige. Il doit remettre le lendemain à M. D. Bussereau, Secrétaire d'Etat aux Transports, en visite à Lège Cap-Ferret, une motion concernant l'arrêt du Plan Polmar en juillet et sollicite des informations sur l'endroit où déposer les déchets de la pollution collectés chaque jour, sachant qu'un seul site est autorisé. Il nous demande de nous associer à cette motion

R : Mme Weeber donne son accord pour associer Les Amis du Littoral, à la motion remise au ministre).

Q: Qu'en est-il des bassins de décantation a Andernos ?

R : du Dr Cazeneuve Ils n'ont pas fonctionné depuis un an, faute d'entreprise. Il est vrai que le pompage fonctionne mal...L'autorisation de dépôt des boues est donnée. Elles seront stockées dans l'ancienne décharge communale pour participer à sa réhabilitation. Ces bassins ne sont pas définitifs et leur site sera remis dans son état antérieur.

M. Chambolle déclare qu'à Arès, aucun site ne peut recevoir la vase de la zone de mouillage (le trou de Tracasse). La municipalité d'Arès souhaite que les travaux de dragage prévus pour l'année 2005 ne s'arrêtent pas à Claouey, ainsi qu'il en a été décidé.

Q : Dr de Chorivit : où en sont les aménagements du Bois du Broustic évoqués dans le dernier bulletin municipal ?

R: Dr Cazeneuve: Le Bois est en mauvais état. Le nouvel Architecte des Bâtiments de France souhaite qu'il soit réhabilité. Nous serons tenus informés des décisions qui seront prises.

Plus de questions.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance et invite les participants à boire le verre de l'amitié. Il est 22h50.

VOTRE BUREAU.

Présidente Françoise Weeber
Vice président Christian de Chorivit
Trésorière Jacqueline Follet
Trésorier adjoint Bernard Trannoy
Secrétaire Dominique Artis

LE COIN DE LA MEMOIRE.

Le feu en 1949.

Août 2003 : Raoul n'en revient pas. Chaque jour, il regarde la météo : Beau temps ensoleillé et température caniculaire. Il écoute aussi les informations. Les forêts brûlent dans le Var, en Corse, en Espagne, au Portugal.

Cela lui rappelle l'année 1949. Il interroge son ami Gaston : Te souviens-tu ?

« Tu parles si je m'en souviens !!! »

C'était aussi une année d'extrême sécheresse. Le feu faisait rage autour de Bordeaux et attisé par le vent dévorait la forêt. Cachant le ciel, la fumée plongeait la ville dans l'obscurité et obligeait les voitures à circuler tous phares allumés.

A Cestas, ce fut le drame : les pompiers, les habitants et les soldats du contingent appelés en renfort furent surpris et encerclés par les flammes, le deuxième jour, l'incendie avait fait 70 victimes.

Certains n'avaient eu la vie sauve qu'en s'allongeant dans le maigre lit des rares ruisseaux où coulait encore un mince filet d'eau saumâtre.

En ce début du mois d'août, ici, au Nord-Bassin l'alerte fut sérieuse mais moins tragique. Le feu était parti du « Chalet », sur la route de Bordeaux, vers 16 heures. Il filait très vite vers Taussat, poussé par un vent d'est, le long de la D319, puis vers Andernos, jusqu'à la place de la Forêt, alors limite des habitations.

Au-delà, l'incendie continuait vers les Ecoles de Plein Air, puis vers les pins de la Meule, enfin ceux de Saint-Brice, après avoir franchi la D3, jusqu'aux réservoirs du littoral, en dévorant les communaux mais en épargnant le village et la belle pinède des Ouinconces.

La population très inquiète, tant sédentaire qu'estivale fuyait vers la plage, poussant voitures et charrettes, brouettes et poussettes chargées de valises, de petit mobilier et divers objets hétéroclites. Cet exode rappelait singulièrement celui de juin 1940 quand les routes de France étaient encombrées de réfugiés fuyant vers le sud, devant les troupes allemandes qui envahissaient le pays, tandis que leur aviation affolait les civils en les mitraillant en rasemottes.

A Andernos donc, en 1949, les colonies de l'avenue qui porte leur nom, notamment celles des Ecoles de Plein Air et du Touring Club étaient accueillies rue Camille Rongier, au Préventorium « la Maison de l'Enfance », sur le terrain de jeux près de la plage. Plus de mille enfants avec leur paquetage attendaient, loin des flammes, sous le regard inquiet des monitrices et des responsables, que la sécurité de leurs dortoirs soit assurée.

Un ami de Gaston, pharmacien à Bergerac, avait bien essayé de rejoindre avec sa famille, Bordeaux et la Dordogne, en passant par le Médoc, mais il dut rebrousser chemin entre le Porge et Lacanau car là aussi, la route était coupée par d'autres feux de forêt. Arésiens, Andernosiens et Lantonnais restaient sur le qui-vive. Ils regardaient avec appréhension les cendres venues du ciel qui tombaient sur les toitures et les jardins. Craignant le pire, ils avaient préparé à tout hasard des tuyaux d'arrosage et rempli des seaux d'eau.

Depuis cette époque, les départements et les communes se sont équipés de casernes de pompiers avec des engins performants et du personnel permanent, régulièrement entraîné et les chemins d'accès à la forêt sont entretenus et débroussaillés.

Pourtant il y avait déjà eu des incendies dans la forêt avant la seconde guerre mondiale.

En 1937, Raoul regardait le soir, sur la plage, avec ses amis André et le grand Popol, l'horizon incandescent de la côte, entre Claouey et Piquey.

L'année suivante, ils avaient invité trois copines, pour les épater, à un pique-nique au Grand Crohot. Ils avaient emprunté la piste cyclable étroite des douaniers depuis le pont de Bredouille, jusqu'à la plage océane. La forêt fantomatique de troncs et de branches calcinées auraient pu inspirer le crayon de Carzou ou la plume de Bernard Buffet, car au bout, la dune saharienne, remaniée chaque jour par le vent et le sable séparait le paysage minéral de charbon de bois à l'est, du paysage liquide et ondulant de la mer à l'ouest, avec ses vagues déferlantes et ses rouleaux d'écume. Tout était calme, au loin, apparaissait la silhouette d'un pêcheur solitaire au lancer, surveillé par un fou de Bassan, en vol plané.

Nos jeunes gens quittèrent vite cette plage déserte et cette forêt morte. C'était en 1938.

Le lendemain, Raoul rencontra Gaston et lui raconta la balade. Pour ne pas être en reste, ce dernier évoqua alors le souvenir de Louis, son Grand-Père, il avait vécu l'incendie de 1906, qui n'avait épargné que la pinède de Fontaine-Vieille et celle du Betey. Il en parlait en connaissance de cause Louis, qui alors résinait les pins pour le compte de la châtelaine d'Arès, Madame Sophie Wallerstein, héritière Javal.

Il est temps de conclure, dit Raoul : les moyens de lutte ont changé, mais périodiquement les grands fléaux : tempêtes, cyclones, la neige ou le feu viennent réveiller nos peurs ancestrales.

C.C 05/08/03

Fin du Programme 2003.

Randonnées: 16 octobre : Circuit du Golf. La Teste.

20 novembre : Les Bois de Piquey. **18 décembre :** Les Bois du Four.

Balades : 4 novembre : Espaces verts à Andernos.

2 décembre : Plage et forêt à Lauros.

Causeries : 25 octobre : Archéologie du Bassin.

29 novembre : Le foie gras.